LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton.

Vol. 17, no. 22 le lundi 9 février 1981

La Librairie

Acadienne

un monopole

non justifiable,



Photo: Charlier B. Boudreau

page 7

Nouvel exécutif à la FEUM



Photo: Charline B. Boudreau

Brenda Côté succède à Agathe Arseneault au poste de Secrétaire générale



Photo: Charline B. Boudreau

Andre Leblanc succède à Mario Thériault au poste de Directeur aux affaires académiques

Secrétaire générale
Brenda Côté 853
(élue)
Jeannot Michaud 211
Robert Melanson 174

Directeur aux affaires académiques
André Leblanc 836
(élu)
Georges Tardif 189
Robert Melanson 204

Directeur aux affaires administratives
Robert Melanson
(non élu)
Oui 570 non 644

à lire en pages 4, 6

SOMMAIRE

Dans nos facultés	2
L'internationale	3
Éditorial	4
La page libre	5
Politique étudiante	6
Santé et société	10
Entre autres	11
Sports et loisirs	14



Souper communautaire

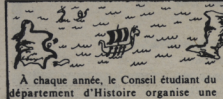
Activités de plein air

Feu de joie

Activités culturelles

Monuments de glace

DANS NOS FACULTÉS



À chaque année, le Conseil étudiant du département d'Histoire organise une Semaine d'Histoire.

Cette année, cette semaine aura lieu du 9 au 13 février 1981. Elle comprendra diverses activités qui peuvent vous intéresser, PROFESSEURS et ÉTUDIANTS au département.

Il faut participer et ne rien manquer!

Semaine d'histoire

Lundi, 9 février 1981

- Conférence de Mme Corinne Gallant, **"La Femme en Acadie au 20e siècle"**, à 14h00, au local 233A.

- Un Punch sera servi après la conférence, vers 16h00, au local 233A.

Une Rencontre pour tous ceux du département, au Kacho, vers 21h00, au Café étudiant.

Mardi, 10 février 1981

Conférence du Père Anselme Chiasson, **"L'Évolution de la culture acadienne depuis 40 ans"**, au local 241A, à 14h00.

Thé - beignets, après la conférence, au local 241A, vers 15h00.

Film, **"Normand Béthune"**, au local 214A, à 15h30.

Rencontre, à la Cave à Vin du Kacho, dans le cadre du Carnaval 1981, vers 21h00.

Mercredi, 11 février 1981

Visite aux Archives provinciales du N.-B. à Frédéricton, en avant-midi.

Rencontre avec des étudiants du département d'Histoire de U.N.B. en après-midi.

Le départ pour ce voyage se fera à 9h00, du stationnement des Arts. On se rencontre au Cube.

Jeudi, 12 février 1981

Conférence-diaporama, par Mme Dà vid Steward, de **la Fondation Mac Donald-Stewart**, au local 214A, à 14h30.

Vin et fromage, local 233A, à 16h00.

"Soirée des profs", les activités sont laissées à l'initiative de quelques professeurs du département.

Vendredi, 13 février 1981

Rencontre avec les anciens du département et sans doute les étudiants en histoire du Collège St-Louis-Maillet, à Edmundston, au Cube, à 13h00.

Visite du Musée Acadien, de 13h30 à 14h30.

Promenade en traîneau au Parc du Centenaire, à partir de 15h30 (départ).

Souper chez Vito's, vers 18h00

Soirée Retro (les années 1950), au Salon des Profs, Faculté des Arts

Est-ce la fin?

Depuis quelques années, les institutions post-secondaires sont toutes prises avec de sérieux problèmes financiers. Pour palier à cette situation, les administrateurs de l'U. de M. ont commencé par couper ou tout simplement enrayer les budgets de services. Le secteur académique commence tranquillement mais sûrement à être affecté par ce processus de coupures budgétaires (ex. gel de nouveaux programmes, disparition éventuelle du département de démographie).

Le département d'économie est souvent pointé du doigt lorsqu'il est question d'autres "coupures académiques", et ce, selon les termes chers aux administrateurs de "rentabiliser l'éducation". Dans un tel contexte, nous croyons nécessaire que la population universitaire soit renseignée davantage sur la situation présente du département d'économie et de ses possibilités d'avenir.

Au premier coup d'oeil tout semble aller mal. Sept professeurs pour seulement 13 inscriptions. Il y a 5 étudiants au niveau de la maîtrise et le reste au niveau du baccalauréat. Il y a eu très peu d'inscriptions à la première année de spécialisation en économie pendant les deux dernières années. Si on tient seulement compte de ces tendances, le département serait en pleine agonie. Mais il faut tenir compte des forces en jeu et que la réalité démentira probablement ces prédictions obscures.

Certains sont portés à croire qu'une baisse générale du niveau d'inscriptions à l'Université peut à elle seule expliquer le peu d'étudiants inscrits au programme d'économie mais il n'en est rien.

Ce serait comme affirmer que tout le monde perd de son pouvoir d'achat parce que l'économie se porte mal. Les états financiers des compagnies de pétrole prouvent bien le contraire. Mais alors comment expliquer notre problème?

Premièrement, la population académique en général n'est pas sensibilisée à l'importance de l'économique ou du moins de son étude. Par exemple, auprès des leaders acadiens (Conseil économique acadien), on reconnait l'importance de l'éducation économique; les caisses populaires font des pressions pour que les bases du mouvement coopératif (bases économiques et sociales) soient enseignées dans les écoles secondaires. Cette prise de conscience doit aussi être prise par les étudiants qui choisissent présentement leurs carrières. Le recrutement joue alors un rôle primordial. Pour vous faire réaliser l'inefficacité du recrutement, du moins pour ce qui est de notre département d'économie, demander aux étudiants qui vous entourent s'ils ont déjà entendu parler de notre département lors du choix de leur carrière. Vous leur demanderez aussi si ils savent que ce département offre un programme de spécialisation et de maîtrise et que son corps enseignant compte 5 doctorats d'état (de beaucoup supérieurs à la Faculté d'administration). De plus les étudiants du secondaire sont très peu renseignés quant aux possibilités d'emplois. Au contraire, tous les finissants au département ont trouvé des emplois très convoités. Présentement, il n'y a que 6 ou 7 économistes francophones à Frédéricton.

On peut conclure que l'avenir du département dépend dans une large mesure de l'ampleur du recrutement des années à venir. En résumé, le département a beaucoup de potentiel, le marché du travail aussi. Le recrutement emboite le pas à la prise de conscience acadienne face à l'économique, on assistera bientôt au renouveau de ce département. Si on n'observe pas cette direction, on peut s'attendre à une annexion avec la Faculté d'administration où on seraient limités à des cours de services (cours de 1ère année) et quelques cours de majeure ou bien le département disparaitra à jamais.

Yvan Gervais
Dépt. d'économie

Aux Sciences Sociales

Voyons un peu ce qui s'y passe; d'abord reparlons de la semaine des Sciences sociales qui se déroulera vers la mi-mars. Cette semaine se compose de 2 jours soit le mardi et le mercredi. Son but: une rencontre entre départements (étudiants). Les activités seront des genres d'ateliers ou les étudiants présenteront quelque chose qui les intéressent tout en s'amusant. Si vous êtes intéressés, faites en part à votre représentant de département. De toute façon, il y aura une réunion prochainement pour la planification de ce projet. Impliquez-vous, C'EST TOUT NOUS AUTRES LES SCIENCES SOCIALES.

Du nouveau au sujet de la salle d'étude. Il y a 2 semaines, nous avons fait un sondage pour savoir s'il était nécessaire de continuer le système du bénévolat pour la surveillance des documents à la salle d'étude, 4e étage, Taillon (ce sondage a été fait parce que les étudiants ne sont pas venus donner leur nom comme au premier semestre et nous voulions savoir pourquoi). Les résultats ont démontré que la majorité des étudiants n'avaient pas le temps ou ne se servaient pas de la salle d'étude.

Malheureusement, ce service est tombé à l'eau. Le point qu'il ne faut pas oublier est que c'est encore nous, les étudiants, qui souffront des coupures budgétaires de l'administration de l'Université. Enfin, je tiens à re-remercier au nom de l'A.E.F.S.S. tous les étudiants qui ont contribué à la surveillance des documents au permier semestre.

Attention: le 8 mars, 3 étudiants en Service social prêt senteront un vidéo sur le thème "La Femme". Je crois que ce vidéo sera présenté au salon étudiant, 3e étage, Taillon. Vous aurez d'autres nouvelles à ce sujet (si vous êtes intéressés, prenez le temps de lire les pancartes).

Le temps passe vite! C'est déjà le temps de penser à mettre votre candidature si vous voulez faire partie du noveau Conseil étudiant de la Faculté des Sciences sociales. Du 16 février au 5 mars sera la mise en candidature: ensuite on revient de la semaine d'étude pour cabaler du 6 au 12 mars et jeudi le 13 auront lieu les élections. Pensez-y! Ca s'en vient vite!

Nicole Moreau

L'INTERNATIONALE

Justice? Osooyos C.-B.

L'été dernier, de jeunes Québécois travaillant à la cueillette de cerises dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie Britannique se sont fait attaqués, avec des bâtons de base-ball.

Les attaqués n'étaient que des jeunes, voyageant en travaillant à des emplois réservés aux plus faibles et basses couches de la société. Sans eux, la cueillette de cerises ne se ferait pas. Les seuls cueilleurs qu'on retrouve en C.-B. sont des jeunes venus de d'autres provinces, là où le taux de chômage n'est pas si bas.

Les attaqueurs étaient des hommes, d'âges mixtes, qui battaient des "Frenchies" l'été, pour "something to do", pour "give a break to the Indians". En fait, ces hommes détraqués, malades, battent les Indiens l'hiver, le printemps et l'automne. Et ce avec des bâtons, 2 X 4, fusils, chiens, etc... pour le simple plaisir de battre du monde.

L'été dernière, à la suite d'une descente pour "les boys", cinq Québécois ont porté plainte auprès du seul agent de la G.R.C. francophone de l'intérieur de la C.-B. Il leur a poliment dit de "sacrer leur camp et d'arrêter de les tanner". Ils sont allés voir le caporal, qui lui dû enregistrer une plainte.

À la fin de janvier 1980, lorsque leur cas s'est finalement rendu encours, nos amis étaient revenus à Québec, donc il était impossible de comparaître en cours en Colombie-Britannique. Un seul d'eux est parvenu à s'y rendre. Le juge a ordonné une suspension d'instances, puisque seulement un des cinq plaignants s'est rendu en cours. Justice? Style Okanagan. Le Marquis de Sade rit dans sa barbe en Colombie-Britanique.

Rappelons que la ville Osooyos comprend plusieurs fières membres du club Ku-Klux-Klan.

René Maillet



"Grande vente de bouffe"



L'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA (EUMC) sur le campus est en pleine campagne de financement. Notre comité local a plusieurs projets en voie de réalisation. L'un deux, l'accueil d'un étudiant réfugié, exige une grande levée de fond. Nous organisons donc une grande vente de bouffe. Nous vendrons toutes sortes d'aliments à prix réduit. Il y aura surtout des pâtisseries, du pain, des friandises, etc. Il y aura également des bons d'achats de différents commerces locaux. Cette vente se tiendra le jeudi midi, 12 février, à l'entrée de l'édifice Taillon. C'est à ne pas manquer!

Yvan Gervais (EUMC)
388-9641

Développement et paix

Développement et Paix est une organisation née en 1967 qui découle de l'épiscopat canadien; elle prône l'entraide internationale. La semaine dernière (27/01/81), cette organisation prit naissance sur le campus avec un groupe composé d'étudiants, de notre aumonier et de professeurs.

Si tu es intéressé à connaitre ce qui se passe de l'autre côté de nos frontières territoriales, par exemple la répression politique au El Salvador, au Guatemala, etc., tu es le bienvenu. Nous avons déjà un bon départ, car 3 projets sont en marche; l'étude sur la situation au El Salvador, le Carême-Partage et la possibilité d'avoir un local Développement et Paix. La prochaine réunion aura lieu le 12 février à 19h00 à l'Édifice Taillon; nous vous ferons connaitre le numéro du local à l'aide de pancartes publicitaires.

Carole Dion

Services étudiants Europe-Amérique

Un grand nombre d'emplois en Europe sont disponibles aux étudiants de n'importe quelle Université nord-américaine par l'entremise d'un programme offert par la "A.E.S.S.". Vous pouvez travailler cet été dans un hôtel en Suisse, dans une manufacture en France, sur un chantier de construction en Autriche ou sur une ferme en Allemagne, en Suède ou au Denemark. Tout ces emplois, en plus d'autres en Irlande, en Angleterre, dans un pays des scandinaves en Italie ou en Espagne sont disponibles aux étudiants qui se rendent en Europe l'été prochain.

L'objectif de ce programme est d'initier l'étudiant à la vie et aux coutumes européenes. En retour de son travail, l'étudiant est logé et nourri en plus d'être rémunéré (le montant du salaire variera selon le travail et le niveau de vie du pays en question). Les conditions de travail (nombre d'heures par semaine, sécurité, règlement, protection légale, visa...) seront sévèrement contrôlés par le Ministère du travail du pays en question.

Pour plus de renseignements, écrire à

"American-European Student-Service"
C.P. 70
FL 9493 Mauren
Liechtenstein
(Europe)

ÉDITORIAL

Notre nouvel exécutif à la F.E.U.M.

Nous venons d'élire nos nouveaux(elle) représentants(e) à la F.E.U.M. Brenda CÔTÉ occupera le poste de Secrétaire Générale de la Fédération alors qu'André LEBLANC sera notre Directeur aux affaires académiques. Félicitations. Quant à la girafe, Robert MELANSON, elle a reçu un vote de non-confiance au poste de Directeur aux affaires administratives et pour cause.

Nos nouveaux(elle) représentants(e) réaliseront toutefois que leur élection était la partie la plus facile: c'est l'acquittement de leur mandat qui est le véritable défi à relever. Un mandat par lequel il et elle seront non seulement nos porte-parole mais également nos analystes. En effet, l'analyse des nombreux dossiers reste leur principale fonction, mais cette fonction doit s'articuler "à la vie quotidienne" des étudiants(es).

Au moment où nous changeons d'exécutif de la F.E.U.M.,il est important d'assurer une continuité. Dans ce sens, je pense que l'ancienne équipe nous a amené un apport positif dans la création de plusieurs comités de travail sur les dossiers prioritaires. Citons par exemple le comité qui élabore une nouvelle constitution pour la F.E.U.M. et le comité du Centre social,lesquels assurent la continuité nécessaire pour arriver à des résultats concrets.

D'ailleurs, le nombre de dossiers à être pris en main par la F.E.U.M., parmi lesquels: le Centre social, C.K.U.M.-MF, les prêts-bourses, l'augmentation des frais de scolarité, le projet FINN, la constitution, etc., exige beaucoup plus de temps que nos représentants peuvent en donner.

C'est pourquoi il est nécessaire de former des comités de travail composés de représentants(es) à la table de la F.E.U.M. et d'autres personnes intéressées afin que chaque dossier reçoive l'attention nécessaire.

En terminant, je pense qu'on peut faire confiance à nos nouveaux(elle) élus(e) car il et elle ont su, dans leur programme électoral, définir les priorités à donner au sein de notre mouvement étudiant.

Marc JOHNSON

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, nous désirons vous inviter à la réunion régulière de la F.E.U.M. le mercredi 11 février 1981 à 19h00 au local 050 de l'édifice de l'Administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 janvier
   Ouverture du poste Directeur aux affaires administratives
3. Ouverture de postes:
   - Directeur C.K.U.M.
   - Directeur du Front
   - Directeur du Kacho
   - Directeur-adjoint du Kacho
   - Trésorier du Kacho
   - Contrôleur du Kacho
   - Vice-Président Média Unimon
   - Publiciste Média Unimon
   - Trésorier Média Unimon
   - Trésorier de la F.E.U.M.
4. Présentation du projet C.K.U.M.-MF
5. Kacho
6. Contrôle interne à la F.E.U.M.
7. Autres
8. Levée de l'assemblée

Agathe Arseneault,
Secrétaire Générale

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiant(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506)858-4486 (4484 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiant(es). Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celle de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sinon dactylographiés. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenus, etc...)

Les membres de l'équipe du journal se réunissent à tous les mardis midi dans leurs locaux et invitent les étudiants(es) à venir les rencontrer.

LE JOUR DE TOMBÉE DES ARTICLES, OPINIONS, COMMENTAIRES ET AUTRES EST LE MERCREDI SOIR PRÉCÉDANT LA PUBLICATION DU JOURNAL. CEUX QUI PARVIENDRONT AU JOURNAL APRÈS CE DÉLAIS NE POURRONT ÊTRE PUBLIÉS QUE DANS LE NUMÉRO SUIVANT.

ÉQUIPE DU JOURNAL

Directeur	Marc Johnson
Rédacteur	Yvan Tremblay
Responsable de la technique	Rachid Kanaan
Nouvelles	Yves Lebouthillier
Publicité	Georges Kardos
Photographie	Charline B. Boudreau

Correction

Julie Arsenault
Luc Prud'homme
Vivianne Roy
Myriam Chartier

Montage

Guy Albert
Daniel Robichaud
Anne-Marie Sirois

Collaborateurs(trices)

Michel St-Laurent
René Maillet

LA PAGE LIBRE

Précisions sur "le cimetière des sports"

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi d'apporter certaines précisions à l'éditorial du 12 janvier intitulé "Le cimetière des sports".

Il faudrait d'abord préciser que la répartition budgétaire se fait selon certains critères tels l'horaire du circuit, le nombre d'athlètes, la longueur de la saison, le niveau de l'activité etc... De plus, la part accordée aux sports inter-universitaires et aux activités récréatives proviennent de deux items budgétaires distincts. Quant au nombre d'activités offertes, il existe, pour l'année 1980-81, 12 activités masculines et 10 activités féminines offertes à la population étudiante du campus. Plusieurs de ces activités s'inscrivent sous le chapitre des sports inter-universitaires proprement dits (appartenant à l'A.S.I.A., Association sportive inter-universitaire de l'Atlantique) tandis que les autres évoluent dans un circuit local ou provincial. Tout en voulant offrir un éventail d'activités sportives compétitives, nous gardons en perspective les besoins de nos étudiants et de popularité des activités sportives dans notre société acadienne. En ce qui concerne la répartition de joueurs acadiens dans notre équipe de hockey, je vous invite à comparer l'année 1980-81 avec les années antérieures et le progrès est remarquable. Ceci est grâce au travail acharné de Jean Perron.

Quant à votre souhait pour une participation plus active des étudants aux activités récréatives, Paul Boudreau, le responsable du service, s'en réjouit. Ses efforts et son travail, grâce à l'aide et la contribution du comité du service, abondent dans le sens de vos commentaires. Je tiens à souligner, en terminant, que je suis à votre disposition pour offrir tous renseignements concernant le programme sportif, inter-universitaire. Je pense que certains de vos commentaires méritent certaines explications et je m'engage à y apporter des clarifications si requises.

Sportivement vôtre,
Jean-Guy Vienneau
Responsable
Service des activités sportives et récréatives

Lettre ouverte aux étudiants de la Faculté de l'éducation

Laissez-moi d'abord vous féliciter pour votre initiative dans l'édification de votre semaine pédagogique... Si toutes les facultés pourraient en faire autant peut-être que les étudiants seraient plus conscientisés face à leurs futurs rôles dans la société.

Toutefois, au risque de me faire sévèrement réprimander par les étudiants de la Faculté d'éducation, je me permets d'émettre les propos qui vont suivre.

D'abord le choix des thèmes laisse beaucoup à désirer. Ce sont des sujets que l'on retrouve à chaque fois que l'on parle d'éducation, ils ont été cyclés et recyclés si souvent que leur contenu ont perdu toute réalité pratique.

Il aurait été plus avantageux pour vous d'organiser des tables rondes ou des sessions plénières avec des échanges et des discussions portant sur des sujets plus actuels et qui remettent en question le système d'éducation au N.-B. Je vous suggère donc quelques thèmes possibles; le dilemme des écoles bilingues; existe-il une philosophie de l'éducation au N.-B.; l'enseignement reçu des polyvalentes répond-t-il aux critères qu'exigent des études universitaires; les programmes en éducation répondent-ils aux besoins des étudiants, et j'en passe. Avec un groupe d'étudiants intéressés, les thèmes suggérés auraient pu aboutir sur des entretiens d'une grande valeur.

Un autre point que je voudrais souligner est le choix des conférenciers. Il est certain qu'on ne peut négliger l'apport des professionnels mais il ne faut pas s'arrêter là. Ainsi il est à se demander comment les propos à tendance idéaliste de M. Savoie ou encore le discours du sous-ministre Pinet (à la défense du système éducation-nel bien sûr!) vont servir à une meilleure motivation des étudiants face à leur futur milieu du travail.

Une conférence aurait été bénéfique à remettre sur le problème qui se pose à la polyvalente Mathieu-Martin de Keippe face aux critères pour l'enseignement du français dans cette école. On aurait pu facilement inviter des professeurs et des étudiants de cette école pour en savoir plus long.

Il me semble que les étudiants "gobent" déjà assez de théorie dans les cours (théorie qui est peu mise en pratique), sans qu'on leur présente des conférences avec des contenus strictement pédagogiques.

Souvent-ce vous que les problèmes auxquels vous aurez à faire face plus tard trouveront souvent leurs origines dans un contexte plus grand, englobant plus que la famille et l'école.

On a souvent dit que l'école perpétuait les inégalités, mais à qui la faute! Revenir donc aux futurs enseignants de déterminer les bases sur lesquelles ils voudront travailler. Cependant ce n'est pas avec une conférence du genre "La petite histoire de l'éducation au N.-B." qu'ils vont y parvenir.

Je vous encourage donc à continuer le travail déjà commencé (j'espère qu'il y aura une autre semaine pédagogique l'année prochaine), mais il faudrait prendre en considération des problèmes d'ordre pratique. Une bouffée d'air frais n'a jamais fait de tort à personne!

Un étudiant concerné

Opinion sur "le cimetière des sports"

Suite à l'article paru dans l'éditorial du FRONT le lundi 12 janvier 1981 s'intitulant "Le cimetière des sports", nous voulons exprimer notre opinion à ce sujet.

En ce qui concerne l'aspect monétaire, nous voulons mentionner que l'argent recueilli lors des parties locales est retourné à part entière au fond d'administration général de l'Université.

Aussi, suite au désir de M. Johnson et de Mlle Boudreau de voir plus de représentants acadiens au sein de l'équipe, et bien nous leur répondons qu'il y a 50% des joueurs qui viennent du Nouveau-Brunswick, un représentant franco-ontarien et le reste des joueurs viennent du Québec.

Il serait bon que vous sachiez faire la différence entre un sport de participation, c'est-à-dire l'intra-mural et un sport de compétition, c'est-à-dire l'inter-universitaire où il est très important d'être bien représenté. Ainsi, ne serait-il pas mieux de faire une critique positive de notre équipe de hockey de façon à nous encourager tout simplement.

Denis Marquis
Remi Lévesque

Cafétéria: Service inadéquat

Ça fait plus de cinq mois que je fréquente l'Université de Moncton et je peux dire que, parmi tous les services auxquels j'ai eu recourt jusqu'à présent, un seul m'a semblé inadéquat: Je pense que je n'aurais guère besoin de le nommer car, vous avez sûrement tous reconnu notre cher service de cafétéria. À vrai dire, à un moment donné, je me suis demandée qu'elle était vraiment la signification de se nourrir. En réfléchissant un peu sur ce petit problème, j'en suis arrivée à la triste conclusion que le fait de manger pour moi, n'était plus en fait qu'un simple question de survivance. Je n'oserai pas entrer dans les détails là-dessus car je suis assurée que mon message a été clairement saisi.

Puisque je ne suis pas de ceux qui se laissent abattre facilement, j'ai tenté de solutionner mon problème. La solution qui me semblait la plus logique (et la seule) était d'aller dorénavant prendre mes repas à la petite cafétéria. Au contraire de la grande, les repas ne sont pas préparés en grandes quantités et, semble-t-il, c'est l'excuse que se donnent les dirigeants de la cafétéria pour la piètre qualité de leurs repas. Toutefois, je me suis vite aperçue que si je continuais ce petit train de vie, je n'aurais pas tardé à me métamorphoser en poulet frit, en coque frite, en frite ou tout simplement en une grosse boule de graisse.

Désamparée que j'étais, j'ai finalement adhéré à la solution que dorénavant, les seuls aliments dont je me nourrirais seraient des aliments dont, je serais sûre que Miss Sapé Food n'aura pas touché de sa griffe. Après tout, je fréquente l'Université, non seulement pour enrichir ma santé intellectuelle mais aussi pour garder ma santé physique car, selon moi, un ne peut aller sans l'autre...

Gemma Lauventre

"médaille spéciale 1755"

L'Université de Moncton devrait présenter une médaille spéciale au groupe 1755 pour les remercier de leurs efforts et dévouement envers la population étudiante. En lisant leur article du 2 février, "1755, notre côté de l'histoire", l'étudiant est porté à croire que le groupe se préoccupe réellement de la situation des étudiants sur le campus. Ca n'a pas été le cas du Comité du voyage des finissants d'éducation physique et de loisirs.

Il est certain que les négociations entre le groupe et les étudiants n'ont pas été faciles à cause des divers politiques sur le campus, entre autre: le permis de boisson, la disponibilité des locaux, etc...

Nous, le Comité de voyage, sommes prêts à assumer une certaine responsabilité pour l'échec du spectacle mais nous ne sommes pas prêts à dire que le groupe nous a rencontré à mi-chemin.

Notre histoire reste toujours la même. Le gérant du groupe nous avait confirmé que notre offre était acceptée. Quelques heures après avoir commencé notre promotion, nous avons reçu un téléphone du gérant nous disant que le groupe avait reçu une meilleure offre à Bathurst.

Nous n'apprécions pas le fait d'être continuellement blâmés pour cet incident.

On vous pose cette question:

si le groupe 1755 est st'évoué pour les étudiants du campus, pour quelle raison ont-ils accepté de jouer à Fredéricton la semaine précédente pour $1,500 alors qu'ils exigeaient $3,000 plus 50% des profits au-dessus de $3,000 pour leur spectacle sur le campus de l'Université de Moncton?

Quelle faveur!

Comité de voyage des finissants d'éducation physique et de loisirs

POLITIQUE ÉTUDIANTE

Élections à la F.E.U.M.

Faculté	Candidats		
Administration			
	Secrétaire général(e)	**Dir. affaires académiques**	**Dir. affaires administratives**
	Brenda Côté 178 61.4%	André Leblanc 209 72%	Robert Melanson
	Robert Melanson 34 11.7%	Robert Melanson 28 10.0%	Oui 100 34.5%
	Jeannot Michaud 68 23.4%	Georges Tardif 39 13.4%	Non 170 58.6%
	Annulés 110 3.5%	annulés 14 4.6%	Annulés 20 6.9%
		Total: 290 étudiants sur 581 ont voté. 49.9%	
Arts			
	Brenda Côté 87 55.4%	André Leblanc 91 58%	Robert Melanson
	Robert Melanson 49 31.2%	Robert Melanson 53 33.8%	Oui 99 63%
	Jeannot Michaud 12 7.6%	Georges Tardif 5 3.2%	Non 53 33.8%
	Annulés 9 5.8%	Annulés 8 5%	Annulés 5 32%
		Total: 157 étudiants sur 386 ont voté. 40.7%	
École des Sc. Domestiques			
	Brenda Côté 36 94.7%	André Leblanc 26 68.4%	Robert Melanson
	Robert Melanson 0 0%	Robert Melanson 4 10.6%	Oui 16 42.1%
	Jeannot Michaud 2 5.3%	Georges Tardif 8 21%	Non 22 57.9%
	Annulés 0 0%	Annulés 0 0%	Annulés 0 0%
		Total: 38 étudiants sur 71 ont voté. 53.5%	
École de Droit			
	Brenda Côté 27 77.1%	André Leblanc 25 71.4%	Robert Melanson
	Robert Melanson 4 11.4%	Robert Melanson 6 17.1%	Oui 16 45.7%
	Jeannot Michaud 3 8.5%	Georges Tardif 3 8.5%	Non 17 48.6%
	Annulés 1 3%	Annulés 1 3%	Annulés 2 5.7%
		Total: 35 étudiants sur 67 ont voté. 52.2%	
Sciences de l'Éducation			
	Brenda Côté 103 69.1%	André Leblanc 92 61.7%	Robert Melanson
	Robert Melanson 20 13.4%	Robert Melanson 25 16.8%	Oui 77 51.7%
	Jeannot Michaud 20 13.4%	Georges Tardif 25 16.8%	Non 58 38.9%
	Annulés 6 4.1%	Annulés 6 4.7%	Annulés 14 9.4%
		Total: 149 étudiants sur 222 ont voté. 67.1%	
C.E.P.S.			
	Brenda Côté 96 61.9%	André Leblanc 91 58.7%	Robert Melanson
	Robert Melanson 14 9.0%	Robert Melanson 25 16.1%	Oui 63 40.6%
	Jeannot Michaud 38 24.5%	Georges Tardif 30 19.3%	Non 79 51%
	Annulés 7 4.6%	Annulés 9 5.9%	Annulés 13 8.4%
		Total: 155 étudiants sur 278 ont voté 55.7%	
Sc. et Génie			
	Brenda Côté 132 67.3%	André Leblanc 128 65.3%	Robert Melanson
	Robert Melanson 26 13.3%	Robert Melanson 28 14.3%	Oui 73 37.2%
	Jeannot Michaud 32 16.3%	Georges Tardif 28 14.3%	Non 112 57.1%
	Annulés 6 3.1%	Annulés 12 6.1%	Annulés 11 5.7%
		Total: 196 étudiants sur 401 ont voté. 48.9%	
Sciences Infirmières			
	Brenda Côté 56 68.3%	André Leblanc 52 63.4%	Robert Melanson
	Robert Melanson 8 9.8%	Robert Melanson 14 17.1%	Oui 39 47.6%
	Jeannot Michaud 13 15.8%	Georges Tardif 12 13.4%	Non 39 47.6%
	Annulés 5 6.1%	Annulés 5 6.1%	Annulés 4 4.8%
		Total: 82 étudiantes sur 144 ont voté. 56.9%	
Sc. Sociales			
	Brenda Côté 138 73.1%	André Leblanc 122 65.6%	Robert Melanson
	Robert Melanson 19 10.2%	Robert Melanson 21 11.3%	Oui 87 46.8%
	Jeannot Michaud 23 12.4%	Georges Tardif 39 21%	Non 94 50.5%
	Annulés 6 4.3%	Annulés 4 2.1%	Annulés 5 2.7%
		Total: 186 étudiants sur 316 ont voté. 58.9%	

(suite à la page 11...)

La Librairie Acadienne: Un monopole non-justifiable

par Yvan Tremblay

Le monopole qu'exerce la Librairie Acadienne, sur le campus, en ce qui concerne la vente des livres francophones ne semble pas être justifiable selon des étudiants et professeurs de l'Université de Moncton.

Cette situation ne date pas d'hier, depuis plusieurs années les étudiants et les professeurs se plaignent des prix exhorbitants des livres et vont même jusqu'à affirmer que le livre est devenu un instrument de luxe.

Le 22 mars 1977, le Journal LE FRONT soulignait "le problème du coût extrêmement élevé des manuels". Cette même année, la Librairie Acadienne enregistrait un profit net de $25,393.00. Ce même montant ($25,393.00) se retrouve présentement dans le fond de fiducie pour la construction d'un centre étudiant. Des étudiants affirment "que c'est encore avec notre argent que l'administration de l'U de M veut bâtir ce centre". Cette philosophie qu'adopte l'administration de l'U de M nous rappelle la politique de taxation qu'utilise en général les gouvernements capitalistes, qui prennent d'une main pour ensuite le distribuer de l'autre, alors que les "entreprises" font de beaux profits.

Ce qui est important de retenir de tout cela, c'est que la Librairie Acadienne ne réinvestit pas dans son entreprise les profits qu'elle réalise. Si les profits étaient réinvestis, cela lui permettrait de maintenir son barème de taux de réduction des livres français à un niveau assez bas. Au fait quel est ce barème?

Chaque année la Librairie Acadienne reçoit une subvention du gouvernement provincial qui lui permet de diminuer le coût des livres français. Au cours des trois dernières années la subvention a permis à la Librairie Acadienne de ramener à 18.00$ tous les livres français qui excédaient ce chiffre mais sans dépasser 23.00$, pour ces derniers on pouvait bénéficier d'une réduction de 30%.

Cette année, proportionnellement aux livres en magasin, la subvention ne permet plus les même bar. ies de taux de réduction, affirme t-on à la Librairie Acadienne.

En effet la norme de réduction de 18.00$ des livres français est passée à 23.00$ et la réduction de 30% n'est accessible qu'aux livres excédant 28.00$.

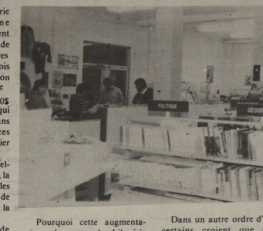


Photo: Charline B. Boudreau

Pourquoi cette augmentation alors que la Librairie Acadienne a réalisé en moyenne depuis les trois dernières années un profit net annuel qui atteint environ 18,000.00$? (voir le tableau des revenus et dépenses; les trois dernières années n'incluant pas l'année financière 79-80.) Tous ces profits ($5,199.00$) n'ont pas été réinvestis. C'est ce qui fait croire à plusieurs que la Librairie Acadienne aurait avantage à fonctionner selon un système coopératif. Celui-ci permettrait de maintenir des taux assez bas pour les livres français tout en réinvestissant les profits dans l'entreprise.

Dans un autre ordre d'idée, certains croient que pour diminuer le budget que les étudiants allouent à l'achat de livres, il y aurait intérêt à ce qu'une librairie d'occasion soit mise sur pied sur le campus.

Donc deux choix s'offrent aux étudiants pour essayer de contrer le prix exorbitant des livres. Il s'agit de faire pression sur l'administration de l'U de M pour que celle-ci remplace la librairie actuelle par une coopérative ou de mettre sur pied une librairie d'occasion.

Il revient aux étudiants de choisir s'ils veulent justifier ou non le monopole qu'exerce la Librairie Acadienne sur le campus.

UNIVERSITE DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON
LA LIBRAIRIE ACADIENNE
REVENUS ET DÉPENSES

EXERCICE DE DOUZE(12) MOIS
TERMINE LE 30 AVRIL 1979

	PLACE CHAMPLAIN		PAVILLON TAILLON		
	1978-79	1977-78 (10 mois)	1978-79	1977-78 (10 mois)	1976-77
VENTES	$128,418	$98,654	$429,776	$409,094	$415,674
COUT DE VENTES					
Inventaires - au 1 juillet	33,669	22,016	134,632	118,094	98,595
Achats	75,023	72,323	375,970	335,293	337,386
	108,692	94,339	510,602	453,387	435,981
Inventaires - au 30 juin	28,921	33,669	171,310	134,632	118,094
	79,771	60,670	339,292	318,755	317,887
PROFIT BRUT	48,647	37,984	90,484	90,339	97,787
POURCENTAGE	37.9%	38.5%	21.1%	22.1%	23.5%
SUBVENTION PROVINCIALE	—	—	2,500	2,500	2,000
TOTAL-REVENUS BRUTS	48,647	37,984	92,984	92,839	99,787
DÉPENSES					
Salaires	23,243	18,952	62,414	53,824	56,708
Rabais-volumes français			4,966	5,402	4,055
Papeterie	29	—	3,288	2,950	1,717
Réparations et entretien	—	2,951	5,228	4,403	5,522
Voyages	355	265	460	400	400
Téléphone	262	232	2,075	1,644	1,363
Publicité		—	240	301	512
Vérification		—	900	500	800
Assurance	—	107	—	989	453
Équipement - amortissement	376	167	2,720	2,267	2,647
Location	11,630	9,153	—	—	—
Divers	140	493	531	515	224
	36,035	32,320	82,822	73,195	74,394
EXCÉDENT	12,612	5,664	10,162	19,644	25,393
CONTRIBUTION POUR CONSTRUCTION D'UN CENTRE ÉTUDIANT			10,162	19,644	25,393
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	$ 12,612	$ 5,664	NILS	NILS	NILS

Une librairie bon marché: ça vous intéresse-t-y?

(tiré du journal LE FRONT, vol. 6, no. 10, 22 mars 1977)

A: La F.E.U.M. - copie au FRONT
DE: Faith Cormier (3e année Arts, 855-5641)
A propos de: L'établissement d'une librairie d'occasion sur le campus de l'Université de Moncton
Le problème: Le coût extrêmement élevé des manuels présente un gros fardeau aux étudiants
La solution proposée: Qu'on établisse une librairie d'occasion pour racheter les manuels usagés des étudiants à 50% et qu'on les revende à 75%.
Les démarches à suivre: Au début d'avril: Que chaque département rende une liste des manuels qui seront exigés l'année prochaine.

La semaine des examens: Qu'un local soit mis à la disposition de la librairie proposée pour racheter les manuels usagés qui pourront servir l'année prochaine à 50% de leur prix original.
Les trois premières semaines de septembre: Que les manuels soient revendus à 75% de leur prix original
Les trois premières semaines de janvier: Même chose
Les données financières: La population étudiante est d'à peu près 2,400. Le prix moyen des livres est à peu près 12$. 50% de 12$ est 6$. Si chaque étudiant revendait un manuel à 6$, il faudrait un capital de 14,400$. 75% de 12$ est 9$. Si tous les manuels étaient revendus à 9$, on réaliserait 21,600$. Le profit serait alors de 7,200$, alors assez grand pour 7 semaines de travail.
Proposition: Que la F.E.U.M. décerne 14,500$ à l'établissement d'une librairie d'occasion.

Qu'elle engage deux ou trois étudiants pour s'en occuper pendant les 7 semaines que cette librairie fonctionnerait par année (1 semaine en avril, 3 en septembre, 3 en janvier).
Que tous les profits aillent à la F.E.U.M.

D'accord, vous autres. Si vous aimez les idées ci-haut, venez les appuyer devant la F.E.U.M. Si vous ne faites rien, n'attendez pas à ce que ce projet se réalise.

par Faith-J. Cormier

Copies au Secrétaire Général et au Trésorier de la F.E.U.M.

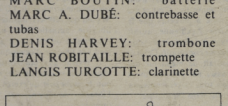
Dixieband

La musique des "Années Folles". Le premier groupe québecois ce consacrant uniquement à ce style musical rappelant la fête, l'euphorie et l'insouciance de la "Grande Époque". À deux pas du délire, au coeur d'une folie douce, DIXIEBAND vous convie à renouer avec une atmosphère délicieuse, à plonger tête première au milieu de ses airs fous.

Un voyage dans le temps, un temps désormais célèbre, au temps où le XXième siècle passait sa crise d'adolescence.

Vous entendrez des grands classiques comme "T-Louis Blues", "Mack the Knife", "Petite Fleur" et même "Hello Dolly". Des pièces pour refaire contact avec une époque que bien des gens auraient aimé connaître.

LUC BOUCHARD: guitare et banjo
MARC BOUTIN: batterie
MARC A. DUBÉ: contrebasse et tubas
DENIS HARVEY: trombone
JEAN ROBITAILLE: trompette
LANGIS TURCOTTE: clarinette

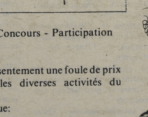


Participation - Concours - Participation

Hé les étudiants!

Nous avons présentement une foule de prix à donner dans les diverses activités du Carnaval.

Des prix tels que:
- Soupers - Tavernes
- Pizza
- Vito's
- Donairs
- Whoppers (100)
- Frites (McDonald)
- Tuques
- Foulards
- T-shirts
- Disques



P.S.
N'oubliez pas la soiree du samedi 14 février où plusieurs prix seront distribués. Pour le meilleur couple costumé; un souper en tête à tête chez Jean-Pierre, et bien d'autres prix pour les costumes individuels.

Comité des prix
pour le Carnaval d'hiver 81

"Carna



LUNDI 9 FÉVRIER
21h00 - Le Super-Café au Kacho
Spectacle de variété avec des étudiants du campus

Pledge II et La chorale "Punk Machine" plus d'autres artistes.

"Ping Pong transistor" Vous y invite!!!

L'entrée est gratuite pour tous les étudiants.



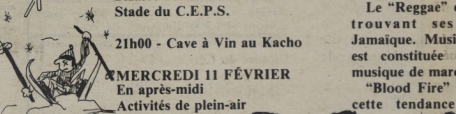
Venez donc en grand nombre assiter à ce spectacle qui promet d'être excellent.

MARDI 10 FÉVRIER
Bizarre Bazar - 19h00 à 21h00
Stade du C.E.P.S.

21h00 - Cave à Vin au Kacho



MERCREDI 11 FÉVRIER
En après-midi
Activités de plein-air





Le "B.B. de B.B. ben trippant"

Bon! Bof! Ben! Bah! Ça y est! Le moment tant redouté... ou plutôt tant attendu est enfin arrivé. Emmenez votre fond de culotte pis vos méninges pour une petite sortie ben agrtable, pour ne pas dire uniquement débile. Y'aura de la place pour tout le monde: petits et grands, fins et fous, adeptes et curieux, et même pour toi et tes amis. Alors, venez en grand nombre au "Big Bizarre de Bazar Buzzant" qui se déroulera au C.E.P.S. le mardi 10 février de 19h00 à 21h00.

Activités:
- Super chaise musicale
- Ballon-Poubelle
- Soccer sablé
- Couronnez la bouteille
- La saison des quilles
- Le test de l'ivrogne
- La chasse aux balounes jaunes
- Et plusieurs autres...

Prix à gagner:
- Bouteilles de vin
- Billets pour bière au bavarois
- Beaucoup de plaisir et de moments agréables.

On compte sur vous,
Octave et Flétau



1. Le rallye
expérienc
toujours vo
2. Pour u
$2.00 par
aurez dro

3. L'équipe
plus de se
de sens pr
facteur vi
premier p

Règlements
1. chaque
de trois(3
2. il en co

Au sentier éc
température
- Ski de fond
- Raquette
- Glissade

Au Kacho
- Ligue des buve

À la salle de bill
- Tournoi de bill

20h30 - Soirée R

JEUDI 12 FÉV
20h30 à 22h30
Lévesque
- Patinage Disco

20h30 - Kacho
- groupe Regga

Le "Reggae"
trouvant ses
Jamaïque. Musi
est constituée
musique de mar
"Blood Fire"
cette tendance

...val 81"

écologique (si la
re le permet)

ouveurs (semi-finale)

billard
billard

ée Rétro au Kacho

ÉVRIER
2h30 - Aréna J.L.

Disco

ho
eggae "Blood Fire"

ae" est une musique
ses origines en
Musique de lutte, elle
née de blues et de
marche.
ire" n'échappe pas à
ance et représente

présentement un des meilleurs groupe Reggae au Canada.

VENDREDI 13 FÉVRIER
Après-midi: Kacho
- Rallye de taverne
- Concours de la plus belle prise
Échec aux Dames et Paf
Backgammon et Pif
- Cribble et Pof

Salle de billard
- finale du tournoi de billard

Soirée - "Le Vendredi 13"
- Bavarois à l'aréna
Groupe: "Le Dixieband"
- Invité - Conteur de légende

SAMEDI LE 14 FÉVRIER

Soirée: "La Saint-Valentin"
Aréna - "Soirée costumée"
Groupe - "Le Dixieband"

Clôture du Carnaval 81
- Feu de joie
- Musique



Rallye des tavernes

e rallye des tavernes: une
énience que vous aimerez
urs vous rappeler.
our un prix minime de
00 par participant, vous
ez droit à 8 breuvages.

équipe qui démontrera le
s de sens d'observation et
ens pratique combiné au
eur vitesse se méritera le
mier prix.

ments
aque équipe sera formée
trois(3) étudiants(es)
en coûtera deux dollars
par participant.

3. en raison du vendredi 13, il y aura un maximum de 13 équipes en liste.
4. chaque équipe partira à cinq minutes d'intervalles et les arrêts devront être respecter dans l'ordre des indices.
5. les deux meilleures équipes se mériteront des prix selon leur rang respectif.
6. la course s'effectura dans un rayon délimité près du campus afin de ne pas épuiser les participants qui devront faire ces très courts trajets à pied.

C'était là les plus grandes lignes entourant le rallye des tavernes. De plus amples informations vous seront communiquées la semaine prochaine. À noter que l'inscription se fera le jour même, vendredi 13, au Kacho. L'heure du départ est de 14h00 (2h00 p.m.).

Salutations
Hilaire St-Pierre
Responsable du ralley

"Soirée rétro"



Johnny Fargo
Steve Fiset
Les Classels
Anne Renée
Les Miladys
Michel Louvain
Pierre Lalonde
Jacques Salvail
Donald Lautrec
Joël Denis
Les Lutins
Nicole Martin
Michèle Richard

Dans le cadre du "Carnaval 81", nous autres, on t'invite à une superbe soirée rétro qui aura lieu le mercredi 11 février à 8h30 au Kacho. Ca va être un retour en arrière du temps de "Jeunesse d'aujourd'hui"!

C'est le temps du carnaval, y'a plein d'activités et on t'invite à y participer.

Alors, t'es bienvenue à notre soirée!

Rinette et Colette



Cave à vin

"Profondes joies du vin, qui ne vous a connues?" Baudel

Vinez boire du bon vin, vinez manger du bon fromage, vinez rire, vinez danser, vinez faire ce que vous voudrez, mais vinez. Vinez tous vous exalter à la Cave à Vin qui se teindra au Kacho, mardi le 10 février à partir de 9h00. Ca promet d'être le fun car après tout, quand le vin est tiré, il faut le boire.

À la bonne vôtre,
Karl



SANTÉ ET SOCIÉTÉ

J'y crois ou j'y crois pas?

"La nostalgie du bon vieux temps a raniné la foi en la vertu curative de certains aliments. La mélasse, les graines de tournesol, le germe de blé et le miel sont revenus parés d'une auréole magique et la science de la nutrition est reléguée aux oubliettes."

De tout temps, les peuples ont attribué des vertus bénéfiques ou maléfiques à plusieurs aliments. Ces croyances populaires en alimentation sont souvent sources de charlatanisme et de plus n'ont jamais été fondées scientifiquement. Ces croyances, propagées de génération en génération, constituent pour plusieurs des principes de nutrition. Ces mythes alimentaires sont diffusés le plus souvent de bouche à oreille par la rumeur publique; ils sont donc souvent déformés, amplifiés, incomplets. En 1961, Duetch affirme que les cures miracles basées sur les vertus curatives des aliments sont peut-être les problèmes de santé publique les plus grands en Amérique. On ne mange pas simplement pour le plaisir de manger, mais aussi pour ce que les aliments procurent. L'alimentation a des effets physiologiques aussi bien que psychologiques. Manger est une fonction complexe et émotionnelle. De là, provient le principe que les aliments ont des pouvoirs guérisseurs, gages d'une bonne santé.

Les mythes alimentaires deviennent dangereux lorsque leurs fausses promesses empêchent les gens de chercher des traitement médicaux qui auraient pu les guérir et les soulager de leurs maux. De plus, des sommes d'argent énormes sont dépensées tous les jours à l'achat d'aliments de santé. Ces derniers prennent au piège des gens vulnérables tels que les malades, vieillards. Ces gens trouvent dans les aliments de santé une défense contre leurs plus profondes peurs.

Afin que tu comprennes mieux, je vais te donner quelques exemples de mythes alimentaires.

Essaies de répondre aux questions et voit si oui ou non, tu y crois ou n'y crois pas!

1. Une façon d'avoir de la mémoire est de manger beaucoup de poisson:
— le poisson donne surtout des protéines et non de la mémoire.

2. Dans un régime amaigrissant, le pamplemousse peut tenir une place d'honneur car il fait maigrir:
— c'est surtout parce que, comme dans certains régimes, on le mange avant le repas, donc le pamplemousse va couper l'appétit. Aucun aliment ne contient des substances amaigrissantes.

3. Lorsque tu as le goût de manger du sucré, c'est un signe que ton organisme en a besoin.
— nous n'arions pas besoin du sucre blanc ou du miel pour nous fournir le sucre dont nous avons besoin. Les fruits, légumes, pain et céréales remplissent ces besoins en sucre.

4. Lorsque tu as le choix entre des oeufs à coquille brune et des oeufs à coquille blanche, tu prends les oeufs à coquille brune car ils sont plus nutritifs.
— c'est l'alimentation de la poule, ainsi que la variété qui change la couleur de la coquille; ils sont autant nutritifs l'un comme l'autre.

5. Lorsque tu manges un sandwich aux bananes, ces dernières fournissent la quantité de protéines dont tu as besoin.
— une banane est un fruit donc fournit de l'énergie et non pas des protéines.

6. Le miel est bien meilleur pour la santé que le sucre blanc.
— le miel n'est ni plus ni moins qu'un sucre...

7. Si tu as des problèmes de constipation, tu dois t'abstenir de manger du fromage car ce dernier constipe.
— une diète très riche en fromage et pauvre en grain entier, fruit et légumes manque de tenus intestinal car le fromage est entièrement absorbé et laisse peu de résidu.

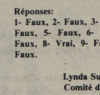
8. Le steak est un aliment qui fournit des protéines à l'organisme.
—comme toutes les viandes qui sont des aliments protéiques.

9. Une rôtie brûlée est bonne pour le sang.
— c'est tout simplement une portion de pain et remplit son rôle énergétique sans affecter la composition du sang.

10. Pour réduire ton absorption de calories, tu remplaces le beurre par la margarine.
— le beurre et la margarine contiennent le même nombre de calories soit 100 calories par cuillerée à table.

Réponses:
1- Faux, 2- Faux, 3- Vrai, 4- Faux, 5- Faux, 6- Vrai, 7- Faux, 8- Vrai, 9- Faux, 10- Faux.

Lynda Sunderland
Comité des Média
Sc. Dom.



L'acné

L'acné est une inflammation de la peau atteignant les glandes sébacées et leur périphérie. Certains facteurs héréditaires et l'hyperactivité d'une sécrétion hormonale apparamment normale semblent en être les causes, mais l'acné est tellement fréquente qu'elle nuisionnante un peu comme une manifestation normale du développement sexuel.

Le traitement doit débuter aussitôt que possible afin d'éviter les cicatrices. Un régime alimentaire équilibré, beaucoup de repos, l'exposition à la lumière solaire, la réduction des tensions émotives, et de l'anxiété, une très grande propreté personnelle, contribuent à améliorer l'état général et celui de la peau.

Les sports et l'exercice peuvent aussi améliorer l'état de la peau. Il est recommandé de prendre un bon bain avec massage après un exercice violent. La peau doit être nettoyée au moins deux fois par jour avec un savon spécial à base d'antiseptique. L'eau chaude amollit les lésions et l'antiseptique assèche la peau et peut agir contre la saleté et les bactéries accumulées.

Comité de prévention
Ghèle Frenette
3e année Sc. Inf.

Pensons prévention

Bonjour étudiant(e),

À l'occasion du cours N6-4331 un projet sur l'hypertension visant l'aspect PRÉVENTION a été mis sur pied. Il s'agit d'aller dans chaque faculté du campus, de prendre la tension artérielle et de faire répondre notre questionnaire afin de déceler des étudiants(ez) qui sont prédisposés(es)à l'hypertension. C'est donc un dépistage des étudiants(es) succeptibles d'être atteints(es) d'hypertension dans une période plus ou moins éloignée.

Un groupe sera par la suite formé avec les personnes dépistées. Des sessions d'information , d'activité physique, etc. leur seront offertes pour modifier les habitudes de vie qui les prédisposent à l'hypertension. Alors laisse-nous prendre ta tension artérielle, tu n'as rien a perdre mais tout à gagner.

On t'attend donc en grand nombre.

Diane Cellard
Sc. Inf. 4ème année

La vitamine C et votre rhume

Je profite du fait que presque tous les étudiants du campus soient plus ou moins enrhumés pour vous parler de cette intrigante vitamine C.

Plusieurs théories voguent autour de la vitamine C, dont l'une de M. Louis Pauling, qui est exprimée dans le livre **"Vitamine C and the Common Cold"**. En 1970, ce livre a fait naître plusieurs espoirs. Cette théorie donne à la vitamine C le "pouvoir" de prévenir le rhume et toutes autres infections. Depuis l'énoncé de cette théorie, plusieurs d'entre nous, se "bourrent la face" dans le jus d'orange et les agrumes quand il y a une grippe dans l'air! Plusieurs ont recours à des "mégadoses" de vitamine C, soit 500-1000 mg par jour; ce qui dépasse de 30 fois les recommandations établies par Standard de Nutrition Canada.

Les chercheurs de l'Université de Toronto ont tenté de vérifier cette théorie; pendant deux hivers de suite ils ont rassemblé un grand nombre de citoyens pour les fins de cette expérience. Pendant 14 semaines, ils ont donné des suppléments de vitamine C (1000 mg/jr) à une partie de l'échantillonage et aucun supplément à l'autre moitié du groupe. Suite à cette expérience, ils n'ont pas pu démontrer de différences significatives dans la fréquence et la durée des rhumes entre les deux groupes. En d'autres mots, les fortes doses de vitamine C ne préviennent pas le rhume et n'en diminuent pas la durée.

Cette mise au point n'enlève rien aux atouts de la vitamine C, qui demeure utile à l'organisme parce qu'elle prévient le scorbut, est nécessaire au maintien de la santé des dents et des gencives, ainsi qu'au maintien de l'intégrité des vaisseaux sanguins.

Il faut quand même porter une attention particulière aux mégadoses de vitamine C parce que si un individu prend 1000 mg/jour pendant un certain temps, son organisme s'habitue et devient dépendant de cette superdose. Il aura besoin de se faire "désintoxiquer" pour se stabiliser de nouveau à la dose recommandée (30 mg/jour).

Tout le monde sait que la vitamine C est abondante dans les agrumes (orange, pamplemousse, etc.) et leurs jus, mais sait-on qu'on peut la retrouver dans les melons, les petits fruits d'été (fraise-framboise) dans la famille des choux (chou de Bruxelle, choufleur), dans le brocoli, la pomme de terre et le piment vert.

Alors soignez bien votre rhume avec autre chose que de la vitamine C!

Christine Dumais
(toute grippée!)
Comité des Média
Sc. Domestiques

ENTRE AUTRES

D'LA "RADIO-ACTIVITÉ"

Bonjour,

Votre radio étudiante C.K.U.M. va de mieux en mieux. On a encore quelques petites difficultés de fonctionnement, on est toujours pas capable de remercier à leur juste valeur tous les étudiants qui participent à la radio présentement, mais tous ensemble on réussit à diffuser au-delà de 100 heures par semaine d'émissions variées. Peut-être encore unpeu trop de vieux enregistrements mais ce n'est pas à cause qu'on ne vous a pas lancé d'appel pour venir participer avec le reste de l'équipe. Néanmoins en ce deuxième semestre, il y a un grand nombre d'excellentes émissions qui sont produites et en connaissant le travail que cela demande, je ne puis qu'être fier de ces étudiants. Je vous invite fortement à regarder notre programmation et à écouter leurs émissions.

La radio est maintenant incorporée sous le nom des Média Acadiens Universitaires Inc. Nous avons reçu nos lettres patentes et nous sommes donc considérés comme une entité légale devant la loi. Nous poursuivons toujours nos efforts à la recherche d'une licence MF mais il y a tellement de travail à faire et d'obstacles à affronter qu'il est difficile de faire ressortir des résultats immédiats. Tout notre travail suit une ligne de développement pertinente à nos ressources et de plus, il ne faut pas oublier qu'il faut offrir la meilleure programmation possible actuellement aux étudiants.

Plusieurs aspects restent encore à être accomplis et dans ce sens, on a reçu l'autorisation du C.R.T.C. de se présenter à ses prochaines audiences publiques qui seront tenues le 23 mars prochain à Frédéricton. Nous croyons plus que jamais que c'est par le MF que l'on pourra réussir à développer un véritable poste de radio qui favorisera le développement des étudiants et permettra à l'ensemble des étudiants du Centre universitaire de Moncton de se doter d'un moyen de communication adéquat. C'est un immense défi qui est toutefois très réalisable si l'on sait lui consacrer les énergies nécessaires.

Il s'agit de se développer un système adéquat et procéder par étapes en faisant certain que rien n'est étant au hasard et que tout est bien accompli. On veut tenir un rôle au sein de notre communauté en offrant un produit de qualité universitaire aux gens de la région de Moncton. Ce n'est pas un terrain de jeu que l'on cherche à développer mais un outil de travail adopté. Je ne crois pas qu'on vit dans l'illusion surtout lorsqu'on fait l'inventaire des **ressources multiples** que l'on dispose ici à Moncton et principalement sur le campus universitaire. Je suis convaincu qu'une radio universitaire à vocation communautaire avec une diffusion MF est très réalisable et même j'irais jusqu'à dire indispensable aux francophones de la région de Moncton.

On continue donc à travailler, on souhaite seulement que vous compreniez l'enjeu et le sens de ce défi et que vous décidez de venir participer à sa réalisation.

À la prochaine.

Richard Nolin

(... suite de la page 6)

VOTE TOTAL FINAL

Secrétaire général(e)			Dir. affaires académiques			Dir. affaires administratives		
Brenda Côté	853	66.2%	André Leblanc	836	64.9%	Robert Melanson		
Robert Melanson	174	13.5%	Robert Melanson	204	15.8%	Oui	570	44.2%
Jeannot Michaud	211	16.4%	Georges Tardif	189	14.7%	Non	644	50%
Annulés	50	3.9%	Annulés	59	4.6%	Annulés	74	5.8%

TOTAL: 1288 étudiants sur 2466 inscrits ont voté. 52.2%

Candidats élus: Secrétaire générale: Brenda Côté Dir. affaires académiques: André Leblanc

Le poste de directeur(trice) aux affaires administratives demeure ouvert. Les MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE SERONT EXPRIMÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA F.E.U.M., À SA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER.

Michel LeComte
Président d'élection

Observation astronomique au Centre universitaire de Moncton

Une période d'observation astronomique aura lieu le mardi 10 février entre 19h00 et 22h00. Le télescope est installé sur le toit de l'Édifice Taillon. Tous sont les bienvenus. Il sera possible d'observer, entre autres, les montagnes et cratères lunaires, des nébuleuses et des amas stellaires.

Durant l'hiver, une séance d'observation aura lieu le deuxième mardi de chaque mois. Advenant du temps nuageux, la séance sera rapportéau mercredi.

Conditions Sociales des personnes âgées

Le professeur Madeleine Trottier du Département de sociologie prononcera une conférence intitulée "Les conditions sociales des personnes âgées" le mercredi 18 février à 20h00 au local 106 de la Faculté des arts. C'est la troisième d'une série de six conférences organisées par l'Éducation permanente portant sur la gérontologie. Les conférences sont parrainées par le ministère de la Santé du N.-B.

Tous sont les bienvenus.

Attention:
Étudiants de l'I.-P.-E

La société Saint-Thomas d'Aquin offre, pour septembre prochain, une bourse au niveau de la maîtrise ou du doctorat.

Pour plus de renseignements contactez:
La Société Saint-Thomas d'Anquin
C.P. 1330
340, rue Court
Summerside, I.-P.-E.
C1N-4K2
Tél: 436-4881

Perdu

Un manteau a été perdu à la grande cafétéria lors du disco de vendredi. Ce manteau est bleu avec des "patches" rouges sur les épaules.

Il contenait des cartes de cafétéria et étudiante ainsi que es clefs. Si quelqu'un s'est trompé, prière de le retourner à son propriétaire le plus tôt possible.

Jacqueline Godbout
Ch. 131
Résidence Lefebvre

Procès Verbal

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS

Réunion spéciale du 4 février 1981

Présents:
Brenda Côté, Sciences Sociales
Pierre Edde, Arts
Linda Savoie, Sciences Infirmières
Luc Paulin, Administration
Pierre Arsenault, Sciences et Génie
Mario Thériault, Directeur aux aff. académiques
Gaston Aubé, Directeur aux aff. administratives
Agathe Arsenault, Secrétaire Générale

Il est proposé par Agathe Arsenault et appuyé par Pierre Arsenault que l'on accepte Marc Johnson comme président d'assemblée.

Adopté Unanimité

Arrivée de Irène Arseneau, Sciences Domestiques

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Brenda Côté et appuyé par Linda Savoie que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté Unanimité

2. Budget de la F.E.U.M.

Proposé par Gaston Aubé, Directeur aux affaires administratives - Ce budget n'est pas à être accepté ou refusé par la table présente mais par la prochaine.

Période de discussion sur le budget proposé.

Période de discussion sur le plan et le financement du Centre Social. Explications données par les membres du comité du Centre Social au sujet du contenu du Centre.

- Locaux pour la Banque Nationale
- Carrefour au Kacho
- Pub
- Salle polyvalente
- Bureau pour le journal - Média Unimon - Corps de Police
- Cantine
- Local pour la mécanique
- Un dépôt
- Salle de contrôle (musique)
- Vestiaire
- Toilettes

peut contenir environ 600 personnes au total

- Salle de réunion ou de travail

Explications données par Gaston Aubé au sujet du financement. Dans le Fonds de Fiducie, on a environ $400,000. La Banque Nationale nous paie un loyer pour quinze ans à l'avance - $300,000 ou plus. L'administration du Centre universitaire de Moncton va chercher de $500.00 à $700.000. Donc, pour le financement de la construction, on a l'argent.

Il ne reste qu'à trouver l'argent pour les coûts opérationnels après la construction. Ces coûts sont évalués à environ $50,000 par année. C'est ce montant qu'il faut aller chercher. Suggestions de Gaston Aubé pour rencontrer ces coûts: - augmenter la cotisation étudiante de $10.00; - demander de l'argent dans les facultés - $5.00. Si les facultés refusent de collaborer, la cotisation devra augmenter de $15.00.

Période de discussion sur ces propos.

3. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Pierre Arsenault et appuyé par Gaston Aubé que l'assemblée soit levée.

Adopté Unanimité

Agathe Arsenault,
Secrétaire Générale

Bourses du Nouveau-Brunswick arrivées le 4 février 1981

ALBERT, Gary
ARSENEAULT, Réjean
BELANGER, Monique
BREAU, Peter
BRIEN, Hazen
BOURQUE, Micheline
BOYCE, Steven
CARON, P. Marcel
COMEAU, Vincent
DAIGLE, Doris
DIONNE, Zoël
DOUCETTE, Diane
FRANCOEUR, Linda
GAGNE, Robert
HACHE, Lionel
LANDRY, Joseph Marc
LANTEIGNE, Marc
LONG, Judith
MAILLET, Mario
MAILLET, Monique
MALLET, Eric
MALLET, Nancy
MARTIN, Denise
MAZEROLLE, Savio
MCGRAW, Gaétanne
MCINTYRE, Lise
MOCKLER, Donna
ALLAIN, Elva
ALLAIN, Hélène
APRIL, Daniel
ARSENEAU, Albert
ARSENEAU, Irène
ARSENEAU, Jeanne
ARSENEAULT, Agathe
ARSENEAULT, Gilles
BABIN, Gilbert
BABINEAU, Georges
BASQUE, Michel
BASTARACHE, Léo
BERNARD, Jean
BERNARD, Sylvie
BERNIER, Micheline
BLANCHARD, Mario
BORDAGE, Luc
BOUCHER, Diane
BOUCHER, Annette
BOUDREAU, Gisèle
BOUCREAU, Ghislaine
BOUDREAU, Jean
BOUDREAU, Linda
BOUDIAU, Pierre
BOURGEOIS, Charles
BOURGEOIS, Denise
BOURGEOIS, Raymond
BOULAY, Denis
BOURQUE, Simonne
BRIDEAU, Vernon
BRIEN, Paul
BRINE, Paulette
COLLETTE, Marjolaine
COLLETTE, M. Rose-Mai
COMEAU, Dean
CYR, Suzie
CYR, Yves
DAIGLE, Janice
DAIGLE, Léonard
DAIGLE, Lyse
DAIGLE, Pierrette
DALPE, Micheline
EL-MERHEB, Ahmed
D'ENTREMONT, Mona
DESCHENES, Camille
DESJARDINS, Jean-Marie
DESJARDINS, Jeanne
DESJARDINS, Helen
DOIRON, A. M. Sylvie
DOUCET, Amanda
DOUCET, Livian
DOUCET, Marie-Paule
DOUCET, Thérèse
DRAPEAU, Lise
DUGUAY, Daniel
DUGUAY, Réjeanne
DUGUAY, Suzanne
DUPERE, Denise
FERRON, Benoît
FERRON, Marie-Dina
FOURNIER, Daniel
FOURNIER, Michel
GALLANT, Carmen
GALLANT, Linda
GALLLANT, Patricia
GALLIEN, François
GIONET, Louise
GODBOUT, Nicole
GODIN, Raymonde
GODIN, Yves
GOGUEN, Michel
HACHE, Daniel
HACHE, Eva
HACHE, Louise
HACHE, Marcel
HACHE, Nicole
HACHE, René
HOUDIET, Jean
HARVEY, Raymond
HEBERT, Etienne
HEBERT, Jeanne
JOHANNS, Aline
LANG, Daniel
LANTEIGNE, Mona
LANTEIGNE, Stephen
LAROQUE, Danny
LAVALLEE, Gérald
LAVIGNE, Claudette
LAVIOLETTE, Carol
LEGER, Dianne
LEGER, Louis
LEGER, Lucie
LEVESQUE, Lise
LEVESQUE, Pierre
LOISIER, Hélène
LEBLOND, Charles
LECLERC, Jocelyne
MACFARLANE, Rosita
MAILLET, Bernadette
MAILLET, Charles
MAILLET, Jeannine
MAILLET, Rhéal
MAILLET, Léopold
MALLET, Yvette
MARTIN, Pauline
MAZEROLLE, Diane
MELANSON, Gérald
MICHAUD, Carole
MICHAUD, Claudette
MICHAUD, J. Gilles
MICHAUD, Louis-Marie
MORIN, Diane
MCLAUGHLIN, Carole
MCLAUGHLIN, Yvette
NADEAU, Bertin
NADEAU, Mario
NOEL, Gaye
NOEL, Michel
NOEL, Suzanne
OUELLETTE, André
OUELLETTE, Bernard
OUELLETTE, Jocelyn
PELLETIER, Marcel
PELLETIER, Maurice
PICARD, Maurice
PITRE, Jean-Claude
POIRIER, Rachelle
POITRAS, Hélène
POITRAS, Jean-Claude
RICHARD, Monique
RICHARD, Nicole
RICHARD, Odette
RIOUX, Maurice
ROBICHAUD, Joanne
ROBICHAUD, Lise
ROBICHAUD, Norbert
SEROIS, Jane
SMYTH, Daniel
THERIAULT, Georgina
TREMBLAY, Yolande

Introduction au droit constitutionnel

L'Éducation permanente de l'Université de Moncton offre prochainement un cours intitulé "Introduction au droit constitutionnel" qui débutera le lundi 16 février pour se terminer le 16 mars. Le cours, d'une durée de 10 heures, sera donné par Me Pierre Foucher, professeur à l'École de droit, au local 315, édifice Taillon de l'École de droit, de 19h00 à 21h00. Les frais du cours sont de $20.

Ce cours s'adresse à la population en général, et intéressera sûrement ceux qui se préoccupent de l'avenir du Canada en tant que pays. L'objectif premier de ce cours est de permettre aux participants d'acquérir les notions générales du droit constitutionnel canadien: on y traitera donc de l'histoire de la constitution, du fonctionnement et du rôle des institutions politiques, des grands principes de droit, des droits fondamentaux et des méthodes d'amendement. Le cours se donnera en cinq sessions de deux heures chacune, sous forme d'exposé suivi d'une discussion. Le contenu sera plutôt général que technique, et intégrera les éléments actuels de la révision constitutionnelle. Des lectures préalables seront requises, mais aucune évaluation n'est prévue.

* * *

BOURSES D'ÉTUDES AU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

SUCCESSION BRIDEAU

Valeur des bourses: indéterminée
Nombre de bourses: indéterminé
Disciplines: sans restriction

conditions de candidature:
- Être résident de Grande-Digue Nouveau-Brunswick.
- Rendement scolaire supérieur à la moyenne;
- Démontrer des qualités de leadership, soit dans les activités étudiantes, soit dans les activités culturelles, soit dans les activités sportives ou soit dans les activités du milieu, etc...;
- Soumettre avant la date limite, un formulaire de demande dûment complété au Comité des bourses du Centre universitaire de Moncton;
- fs. maluaie devra être accompagné de deux lettres de recommandation, d'un relevé de notes d'une description complète des activités académiques, para-scolaires et des besoins financiers.

Généralités:
- La sélection des boursiers sera faite au début de mai et seul les récipiendaires d'une bourse seront avisés;
- Les dossiers incomplets à la date limite seront automatiquement rejetés sans préavis;
- Il n'est pas nécessaire d'être admis au Centre universitaire de Moncton pour faire une demande de bourse d'entrée.

Date limite de réception des demandes le 1 avril 1981

Disponibilités des formulaires:
Les formulaires sont disponibles à l'adresse ci-contre.

Formulaires disponibles:
Viateur Viel, responsable
Service d'aide financière
Local 315, édifice Taillon
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

* * *

Bourse d'études de L'ÉCOLE DES SCIENCES DOMESTIQUES
D'une valeur de: $500

Conditions de candidature

La bourse est décernée à untel candidat(e) qui:

1. Terminera ses études secondaires dans les provinces maritimes en 1981;
2. A fait une demande d'admission à un programme de baccalauréat en Sciences domestiques du Centre universitaire de Moncton, Moncton, N.-B.;
3. A obtenu de bons résultats dans une variété de sujets à l'école secondaire incluant les sciences appliquées.

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande en vous adressant au: **Responsable**
Service d'aide financière
Centre universitaire de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Le formulaire complété doit être envoyé à l'adresse ci-dessus avant le fer avril 1981.

Bourses d'études
JEAN-MARIE ET ESTELLE BEAULIEU

Conditions de candidature

1. Étudiant(e) qui désire poursuivre ses études au Centre universitaire de Moncton de l'Université de Moncton;
2. Citoyen(ne) d'Edmundston ou (finissant(e) de la Cité des Jeunes A. M. Sormany;
3. La priorité à celui ou celle qui est dans le besoin sans négliger les aptitudes ou les possibilités du candidat(e)

Discipline: non déterminée
Valeur des bourses: variable
Généralité:

La sélection des boursiers sera faite par le Comité de sélection des bourses du Centre universitaire de Moncton en tenant compte du rendement académique et de la participation du candidat dans les activités parascolaires. Le besoin financier des candidats sera un facteur très important dans le choix des boursiers.

Les formulaires de demande peuvent être obtenus au:
Service d'aide financière
Centre universitaire de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Le formulaire complété doit être envoyé à l'adresse ci-dessus avant le fer avril 1981.

BOURSES DES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton est heureux d'annoncer l'octroi de bourses d'études aux finissants des écoles francophones des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse).

Un certain nombre de bourses d'une valeur de $1,000 seront accordées aux étudiants méritants qui s'inscriront en 1ère année à l'un des trois Centres universitaires, soit Edmundston, Moncton ou Shippagan. Il ne pourra pas y avoir plus d'un récipiendaire de cette catégorie de bourse par école.

VALEUR DE LA BOURSE: $1,000

Critères d'éligibilité:
- Être résident des provinces maritimes;
- Terminer avec succès sa 12e année d'une école secondaire ou polyvalente des provinces maritimes;
- Être admis en première année dans un des trois campus de l'Université de Moncton;
- Avoir obtenu une haute distinction académique. (Moyenne générale: 80% ou plus.)

Mode de sélection:

Le choix des candidats sera fait par un Comité de sélection formé d'un représentant de chacun des Centres universitaires de l'Université de Moncton. Le besoin financier et la participation dans des activités parascolaires seront des atouts très favorables.

Date d'attribution:

L'annonce officielle des boursiers sera faite lors de la graduation dans chacune des écoles secondaires et polyvalentes où il y aura un boursier.

Date limite:

Le 1 mars 1981

Disponibilité et envoi des formulaires:

Les formulaires sont disponibles au bureau des conseillers en orientation des écoles secondaires et polyvalentes du Nouveau-Brunswick.

Les formulaires, dûment complétés, devront être remis à la direction de l'école. Les candidatures devront par la suite être soumises au Comité de sélection des bourses des Gouverneurs avant la date limite.

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Edmundston:
Monsieur Léopold Lang
Responsable de l'aide financière
Centre universitaire St-Louis Maillet
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
Tél: 735-■8104

Moncton:
Monsieur Viateur Viel
Responsable de l'aide financière
Centre universitaire de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
Tél: 858-4161

Shippagan:
Monsieur Armand Caron
Responsable de l'aide financière
Centre universitaire de Shippagan
Shippagan (Nouveau-Brunswick)
Tél: 336-3247

BOURSES D'ÉTUDES EN FRANCE

Le Conseil Général de la Vienne, le Conseil Général des Deux-Sèvres et le Conseil Général de la Charente-Maritime en France offrent chacun une bourse d'études de 12000 francs à un étudiant acadien désirant faire une année d'études en France dès septembre 1981.

Cette bourse a pour but de favoriser et encourager un échange culturel entre la France et l'Université de Moncton. Le candidat choisi pourra faire une année d'études dans la plus à l'Université de Poitiers à Poitiers.

Valeur de la bourse: 12,000 francs
Domaines d'études

Histoire, géographie, français ou domaine connexe

Critères d'éligibilités:
- Avoir terminé au moins une deuxième année d'études à l'Université de Moncton;
- Désirer une bonne moyenne académique;
- Démontrer un intérêt dans les sciences humaines;
- Un détenteurs d'un baccalauréat seront favorisés. .

Date limite des demandes: le 1 avril 1981.

Au Québec: un certain assouplissement aux règlements des prêts et bourses

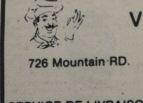
Dorénavant les emprunteurs sans emploi après leurs études, pourront bénéficier d'une mesure les soustrayant à l'obligation de procéder immédiatement au remboursement mensuel de leurs prêts.

Cette décision fait suite à une modification aux règlements des prêts et bourses, adoptée par le Conseil des ministres, sur recommandation du ministre de l'Éducation, le Dr. Camille Laurin, afin d'assouplir les conditions de remboursement de certains emprunteurs qui sont sans emploi après leurs études.

Par cette mesure, tout "emprunteur sans emploi" doit conclure avec l'institution de crédit qui détient ses créances des modalités de remboursement mensuel du capital et des intérêts selon la table de remboursement prévue à cet effet. Il peut ensuite demander au ministre d'effectuer à sa place les versements ainsi convenus avec son institution de crédit.

Pour tout "emprunteur sans emploi", l'obligation d'effectuer les versements mensuels convenus avec son institution de crédit sera alors assumée par le gouvernement. Ce dernier créera un compte à recevoir au nom de l'emprunteur, lequel compte ne comptabilisera que les montants déboursés à sa place par le gouvernement. Aucun nouvel intérêt ne sera comptabilisé sur ce compte.

Pour bénéficier de cette mesure, "l'emprunteur sans emploi" devra produire une déclaration attestant qu'il est sans emploi et renouveler cette déclaration à tous les trois mois. Des formules à cet effet seront disponibles dans les prochains jours, au Service des prêts et bourses.



Afin de maintenir l'incitation à la recherche d'un emploi par les emprunteurs, ce règlement prévoit certains cas où l'emprunteur ne pourra se prévaloir de la mesure. À titre d'exemple:

1. **La personne qui a volontairement cessé d'occuper un emploi rémunéré après la fin de ses études;**
2. **La personne qui, n'ayant pas d'emploi, reçoit des ressources financières supérieures à celles qui pourraient lui être versées à titre d'aide sociale;**
3. **La personne qui occupe un emploi non rémunéré;**
4. **Le travailleur à temps partiel dont les ressources financières sont supérieures aux sommes qu'il recevrait à titre d'aide sociale;**
5. **La personne mariée ou vivant maritalement et dont le conjoint occupe un emploi ou reçoit des ressources financières supérieures aux sommes que celui-ci recevrait à titre d'aide sociale s'il ne recevait pas de ressources financières.** A cette fin, le mot "conjoint" signifie l'homme et la femme qui sont mariés ou qui vivent ensemble maritalement et qui n'ont pas d'enfant;
6. **L'emprunteur qui, malgré sa disponibilité au travail choisit délibérément de ne pas travailler;**
7. **L'emprunteur qui, après la fin de ses études, a occupé un emploi rémunéré pendant une période de 3 mois ou plus;**
8. **L'emprunteur qui s'est déjà prévalu de la mesure et qui a cessé de s'en prévaloir;**
9. **L'emprunteur qui a été reconnu coupable d'une infraction prévue à l'article 9 de la loi ou qui a déjà été déchu de son droit d'obtenir un certificat ou une bourse en application de l'article 10 de la loi.**

SOURCE:
Robert Filion
Attaché de presse
(418) 643-3636

Atelier en programmation neuro-linguistique

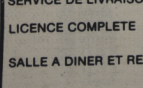
La Programmation Neuro-Linguistique s'intéresse aux phénomènes de la communication interpersonnelle aux niveaux conscient et inconscient. Les créateurs de cette nouvelle approche ont analysé et codifié des procédures de communication grâce à l'observation scientifique de différents spécialistes surtout en thérapie.

Tout d'abord, ils ont inventé une grille d'observation des comportements humains; ainsi, ils ont pu découvrir différents modes de se représenter la réalité et par la suite, ils ont pu décrire comment les personnes procèdent dans leurs fonctions mentales comme apprendre, se motiver, croire, etc...

L'éducateur, muni de ce nouvel équipement de connaissances et d'habiletés peut s'ajuster au monde de l'enfant et l'aider à apprendre sans avoir à le "brimer" pour lui présenter sa matière.

Au cours de l'atelier, nous pourrons constater l'importance du "rapport" personnel entre l'élève et l'éducateur pour l'apprentissage; puis nous pourrons explorer différentes stratégies nous permettant de motiver l'élève et l'aider à apprendre selon son fonctionnement personnel. **Local 316T**

Jean Monbourquette
M.A.(philo.),
M.Ed.L.Th.,M.Ps.(ed.)
Professeur à l'Université St-Paul



VITO'S PIZZA

726 Mountain RD. Moncton, N.B. TEL 855-5000

SERVICE DE LIVRAISON — Lundi au Jeudi 11:30 AM - 02:00 AM
LICENCE COMPLETE — Vendredi 11:30 AM - 03:00 AM
SALLE A DINER ET RESTAURANT — Samedi 04:00 PM - 03:00 PM, DIMANCHE 04:00 PM - 12:00 PM

Ciné-campus

10-11-12 FÉVRIER
MAR.-MER.-JEU.

L'empire de la passion

Japonais. 1978. 108 min. Coul. Drame fantastique écrit et réalisé par Nagisa Oshima, d'après un roman d'Itoko Nakamura. Phot.: Yosio Miyajima. Mus.: Toru Takemitsu. Int.: Kazuko Yoshiyuki, Tatsuya Fuji, Takahiro Tamura.

Dans un village japonais, à la fin du siècle dernier, la femme d'un conducteur de pousse-pousse se laisse courtiser par un jeune homme qui finit par devenir son amant. Ensemble ils décident de supprimer le mari gêneur. Ils accomplissent leur forfait par une nuit d'hiver puis jettent le cadavre dans un puit abandonné en forêt. Trois ans plus tard, les voisins jasent sur la disparition de l'homme prétendument parti à Tokyo. Les amants meurtriers sont hantés par le fantôme de leur victime et finissent par éveiller les soupçons d'un policier.

Ceux qui trompés par le titre s'attendent à un nouvel Empire des sens seront sans doute déçus par la sobriété mise par l'auteur dans l'évocation de la passion. La mise en scène est d'une belle rigueur et le fantastique s'inscrit dans le récit avec un naturel surprenant. Le tout se déroule à un rythme plutôt lent dans une nature belle et indifférente admirablement photographiée. Dans sa composition et son imagerie, le film fait penser au "Kwaidan" de Kobayashi. L'interprétation est d'une force convaincante. (3)

13-14 FÉVRIER
VEN.-SAM.

Cher Papa



Italo-canadien. 1978. 110 min. Coul. Comédie satirique réalisée par Dino Risi. Scén.: Bernadino Zapponi, Marco Risi, D. Risi, Photo.: Tonino Delli Colli. Mus.: Manuel de Sica. Mont.: Alberto Gallitti. Int.: Vittorio Gassman, Stefano Madia, Aurore Clément, Andrée Lachapelle, Julien Guiomar.

Albino Milozzi est l'un des hommes d'affaires les plus importants d'Italie. Il entretient des rapports distants avec sa femme et ses trois enfants. Il découvre en lisant le journal privé de son fils aîné, Luca, que celui-ci fait partie d'un groupe terroriste. Il apprend même que Luca et ses amis ont décidé d'exécuter pour l'exemple un certain P. un jour déterminé. Ce jour-là, Albino se rend au Canada pour y régler une transaction importante. À la porte de son hôtel, il est abattu par un mystérieux assaillant. Cette expérience le laisse paralysé.

On se serait attendu à quelque chose de plus profond et de plus mordant de la part de Dino Risi sur la crise italienne exprimée en termes de conflits de générations. Bien sûr, il y a ça et là des traits finement acérés, des situations bien observées et par-dessus tout une interprétation savoureusement enlevée de Vittorio Gassman. Mais le propos apparaît confus et la conclusion décevante. L'ensemble est pourtant loin d'être sans intérêt. (4)

Les conflits d'une famille bourgeoise renvoient ici aux maux d'une société à travers divers désordres affectifs et moraux.

SPORTS ET LOISIRS

Aigles Bleus

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont accumulé 29 points en 18 parties depuis novembre et s'ils peuvent gagner au moins trois de leur six dernières parties, ils termineront la saison régulière de la Ligue interuniversitaire de hockey de l'Atlantique en première position de la division Kelly.

L'équipe avec la meilleure fiche dans chaque division est assurée d'une place aux éliminatoires de la Ligue le 1 mars.

Les quarts de final de la Ligue auront lieu le 27 février à raison de deux parties suicides aux domiciles des équipes qui termineront deuxième dans leur division.

La série du championnat de deux de trois aura lieu à Moncton vendredi, samedi et si nécessaire, dimanche du 6 au 8 mars, même si les Aigles Bleus ne participent pas aux finales.

Les protégés de Jean Perron participeront à deux parties de la Ligue de fin de semaine. Vendredi, ils recevront les Red Devils de l'Université du Nouveau-Brunswick tandis que dimanche ils iront à Halifax affronter les Tigers de l'université Dalhousie.

La partie de vendredi à l'aréna J.-L. Lévesque débutera à 19h30. Les quatre autres parties prévues au calendrier des Aigles Bleus auront lieu comme suit: le 13 février à Antigonish, ils feront face aux X-Men de l'Université Saint-François-Xavier; le 15 février ils recevront les Huskies de l'Université St-Mary's; le 20 février à Halifax, ils rencontreront les Tigers et le 22 février à Moncton ils accueilleront les Tigers.

Les Aigles Bleus ont une avance de sept points sur les Huskies (29à22) et ils leur reste le même nombre de parties à disputer, soit six.

Jean Perron, l'entraîneur des Aigles Bleus, est d'avis que son équipe peut terminer la saison régulière avec au moins quatre victoires en six parties.

"Nous avons démontré en fin Rémi Lévesque était la vedette en fin de semaine avec cinq buts et une passe pour six points, tandis que Charles Bourgeois a eu deux buts et trois passes pour cinq points. de semaine qu'on peut compter des buts", a dit Perron, "nous avons compté 14 buts aux dépens des X-Men, et les X-Men ont une bonne équipe."

Les Aigles ont compté huit de leurs buts dans la première période, quatre dans chaque partie. "Avant la fin de semaine, nous éprouvions de la peine à compter au premier vingt", a dit Perron, "Mais, maintenant l'attaque est forte et les buts s'accumulent."

Legardien Benoît Fortier a enregistré sa troisième victoire consécutive depuis son retour le 24 janvier dans un match avec les Axemen de l'Université Acadie. Il a alloué seulement huit buts en trois parties pour une moyenne de 2.67.



Photo: Charlène B. Boudreau

Au basket-ball: 5e victoire des Aigles Bleus

Les Aigles Bleus ont remporté une 2e victoire d'affilée, mardi soir dernier et du fait même une 5e victoire en 13 matchs. Il ne faudrait pas s'y laisser prendre et sous-estimer nos Aigles Bleus à partir de ces chiffres. En effet, mentionnons que des huit défaites qu'ils ont subies, six parties se sont terminées par un écart de moins de trois paniers.

Le joueur-instructeur, Kevin Kearns affirme que l'équipe est très respectable dans cette ligue malgré le fait qu'elle ait été accablée par de nombreuses blessures et des conflits de cours de certains joueurs, qui ne favorisaient pas toujours un rassemblement complet de l'équipe.

Les Aigles Bleus évoluent pour la deuxième année consécutive dans la ligue Petticodiac River Valley Senior Men's League. L'an dernier, ils jouaient aussi dans la ligue inter-collégiale, mais cette année on s'est contenté de participer uniquement dans cette ligue puisque la grande majorité des parties sont disputées dans la région de Moncton. Le circuit se compare des équipes d'Amherst, Bathurst, Dieppe, Dorchester, Moncton, Salisbury, Petitcodiac et l'Université de Moncton.

Selon Jean-Guy Vienneau, directeur des sports inter-universitaires, ce n'est pas strictement pour des raisons budgétaires que les Aigles Bleues évoluent dans ce circuit; il est aussi question d'un manque de leadership de la part du département en matière de coaching.

Ce qui rend la situation encore plus difficile, c'est le manque de recrutement au niveau des écoles. Les francophones n'ont jamais été trop embarqués dans le basket-ball et encore moins depuis ces dix dernières années. Il est ainsi très difficile d'assurer la relève.

Monsieur Vienneau a cependant affirmé qu'il n'était vraiment pas question que cette discipline disparaisse de la liste des sports inter-universitaires, et qu'il était à la fois surprenant et encourageant de voir qu'il y ait autant de nouveaux joueurs recrues, prometteurs sur l'équipe.

Nous retrouvons, tous en première année: James Morisson, Michael Fontaine, Damien Morin, Louis-George Manderville, Pierre Riebe et Robert Gallant. Chez les anciens, qui nous quitteront cette année: Yvan Gervais, Jacques Héroux, Maurice Bourque, Brian Landry et Kevin Kearns. Alors que Charles Ryan a encore une année de participation devant lui. Il ne faudrait surtout pas non plus, oublier un élément très important de cette équipe, le gérant, Emile Gallant.

A savoir dans quelle ligue on évoluerait la saison prochaine, M. Vienneau estime que la ligue dans laquelle on joue présentement répondrait très bien au calibre de l'équipe de l'Université de Moncton. L'instructeur, Kearns, espère pour sa part pouvoir terminer bon troisième au classement final lors du tournoi de championnat, cédulé pour les 13, 14 et 15 mars prochains, qui se déroulera justement au C.E.P.S.

Alors bonne fin de saison et bon succès!

Jean-Jules Basque

Echec et mat

Le jeu d'échecs a ses Olympiques. À tous les deux ans, on se rencontre dans un endroit déterminé à l'avance. Les 24e jeux Olympiques ont eu lieu sur l'île de Malte dans la Mer Méditerranée l'automne dernier.

L'équipe canadienne s'est fort bien défendue. Les Mâles ont fini en 8e position; les femelles, en 17e. Le classement des hommes est extraordinaire, le meilleur que nous avons fait auparavant était la 8e position, mais les pays communistes n'étaient pas tous là (notamment l'U.R.S.S.).

Les gagnants du tournoi furent l'Hongrie et l'U.R.S.S. avec 39 points chacun. Voici le classement final des huit premières équipes:

1. **Hongrie et U.R.S.S., 39 points.**
3. **Yougoslavie, 35**
4. **États-Unis, 34**
5. **Tchécoslovaquie, 33**
6. **Angleterre et Pologne, 32-1/2.**

Localement, le tournoi interuniversitaire d'échecs dans la région Atlantique se déroulera la fin de semaine les 27,28 février et 1 mars. Ce tounoi aura lieu au campus de U.N.B. à Fredéricton. On demande aux intéressés de venir nous voir au club d'échecs. Le club se rencontre tous les lundis à 19h00 au local 324 de l'édifice Taillon. Nous envoyons une équipe de quatre personnes.

Rodrigue Hébert
855-9256

soccer

Le soccer va toujours bon train au stade du C.E.P.S. La participation semble plus régulière, ont comptait à la dernière partie une vingtaine de joueurs. Tous sont les bienvenus: étudiants, professeurs qui désirent jouer et se mettre en forme.

Toutes les parties se jouent le mardi soir de 21h00 à 22h00 au C.E.P.S.

Information - 389-3421



Gymnastique moderne

L'équipe de gymnastique artistique de l'Université de Moncton a donné sa meilleure performance en fin de semaine à Fredéricton, même si elle a terminé quatrième parmi les quatres équipes du tournoi par invitation de l'Université du Nouveau-Brunswick.

L'équipe de l'Université Dalhousie a remporté la compétition tandis que l'UNB a terminé deuxième et l'Université Laval troisième.

Jean Raymond s'est avéré le meilleur compétiteur chez les Aigles Bleus avec un total de 37.8 points, François Pelletier a eu 36.2 points, Gérard Poitras 35.5 points et Sylvain LeClerc 34.8 points.

Roger Doucet, l'entraîneur de l'équipe était vraiment satisfait de la performance des siens. "Nous avons fait huit points de plus par équipe que la fin de semaine d'avant", a dit Doucet. On s'améliore de jour en jour ce qui fait que nous serons prêts pour le championnat de l'Atlantique", a-t-il conclu.

Les championnats de l'Association sportive interuniversitaire de l'Atlantique auront lieu le samedi 14 février à Halifax. Trois équipes, celle de l'U de M, de l'U. N. B. et de l'Université Dalhousie, participeront aux championnats.

Anges Bleus

Les Anges Bleus de l'Université de Moncton ont connu des difficultés cette saison dans la Ligue féminine interuniversitaire de basketball de l'Atlantique. Elles ont été battues huit fois en autant de parties.

L'équipe de l'U de M aura une autre occasion de gagner la première partie de la saison régulière samedi après-midi alors qu'elle ira à Sackville et fera face aux Mounties de l'Université Mount Allison. La rencontre débutera à 14h00.

"Nous avons très bien joué il y a deux semaines dans les deux parties qui nous opposaient aux Beothuks de l'Université Memorial" a dit Christine LeBlanc, entraineur des Anges Bleus. "Mais, la dame chance n'était pas avec nous à St-Jean".

Il reste quatre parties au calendrier régulier des Anges Bleus et toutes les quatre sont avec des adversaires puissants. Le vendredi 13 février, elles reçoivent les Lady Panthers de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard; le samedi 14 février, les Mounties seront les visiteuses tandis que le dimanche 22 février, les Lady Panthers et les Anges Bleus croiseront le fer à Charlottetown.

Athlètes du mois

Ginette Plourde et Charles Bourgeois ont été élus athlètes du mois à l'Université de Moncton.

Ginette Plourde, à sa troisième saison avec l'équipe de basket-ball, défend son titre de championne-compteur de la conférence de l'Atlantique. Elle détient une moyenne de 17.1 points par partie et fut sélectionnée par l'équipe d'étoiles lors d'un récent tournoi tenu à Moncton.

Native d'Edmundston, elle étudie en éducation physique et entrevoit la possibilité d'enseigner dans la discipline qu'elle excelle.

Charles Bourgeois, vétéran de deux saison avec les Aigles Bleus au hockey, a maintenu l'équipe de l'U de M au premier rang dans la division Kelly.

Contribuant avec 7 buts et 16 aides pour 23 points il s'inscrit au quatrième rang des compteurs de l'équipe.

Ancien défenseur de Cap-Pelé de la Ligue Junior "A" du Nouveau-Brunswick il a déjà été nommé joueur de l'année de ce circuit.

Il poursuit des études en psychologie et oriente ses travaux en criminologie. Ses buts sont de profiter d'une bonne éducation et de mener les Aigles Bleus à un premier championnat à Calgary.

Lutte premières compétitions

L'équipe est constituée de 10 à 11 lutteurs, l'entraîneur, Jean-Guy Lévesque, est satisfait du rendement de ses lutteurs.

Présentement, il y a deux blessés sur l'équipe qui seront de retour sous peu. L'équipe participera aux championnat interuniversitaire à Mount Allison lors de la fin de semaine du 22 février.

Compétition: à MTA
9 équipes dont 2 États-Unis.

Sylvio Doiron 118 lbs - 4 victoires 2 défaites

Sylvio Doiron 118 lbs - 4 victoires 4 défaites

Etienne Thériault 150 lbs - 4 victoires 4 défaites

Leon Arseneault 158 lbs - 3 victoires 3 défaites

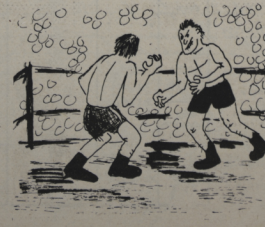
Hemel Volpé 167 lbs - 4 victoires 2 défaites

*Daniel Boudreau, toujours à la recherche d'une victoire.

Prochaine compétition: le vendredi 13 février 1981 - S.F.X.

Les formations suivantes y participeront:
Mta, UNB, Dale, Mun University, Acadia, St-FX et U de M. Souhaitons que l'équipe ait des victoires.

Michel St-Laurent



SERVICE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES
Cédule Hockey Inter-faculté 1980-81

Équipes

Compétitives

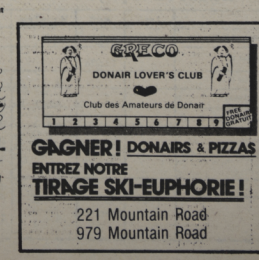
1. Lafrance
2. Éducation Physique I
3. Scientistes I
4. Sciences et Génie II
5. Administratin I
6. Nordistes
7. Brayons
8. Les Aigles

Gentilshommes

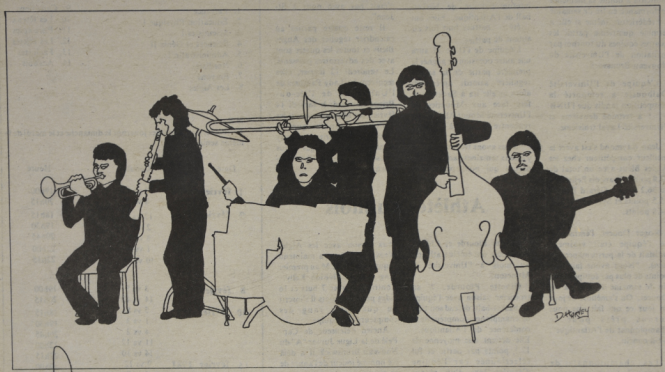
9. Canadiens
10. Les fêteux
11. Porc-épics
12. Les rejetés
13. Fachistes
14. Acabois

N.B.
Parfois certaines équipes joueront le dimanche et le mardi de la même semaine.

Date	Cédule	Heure
1 février 1981	10 vs 13	19h00
	8 vs 2	20h15
3 février 1981	13 vs 9	18h15
	2 vs 6	19h30
	8 vs 7	20h45
	1 vs 4	22h00
	10 vs 11	23h15
8 février 1981	3 vs 5	19h00
	14 vs 12	20h15
10 février 1981	5 vs 8	18h15
	1 vs 3	19h30
	4 vs 2	20h45
	11 vs 12	22h00
	14 vs 10	23h15
15 février 1981	9 vs 12	19h00
	6 vs 7	20h15
17 février 1981	4 vs 7	18h30
	2 vs 1	19h30
	13 vs 11	20h45
	9 vs 10	22h00
	3 vs 8	23h15
3 mars 1981	5 vs 6	18h15
	11 vs 14	19h30
	12 vs 13	20h45
	1 vs 8	22h00
	2 vs 7	23h15
8 mars 1981	12 vs 10	19h00
	3 vs 6	20h15



"Dixieband"



"Vendredi 13" février Bavarois à l'aréna

Samedi 14 février Soirée "La Saint-Valentin" costumée à l'aréna

Horaire des employés du Kacho

S'il vous est impossible de travailler aux heures et aux postes indiqués, appelez Yves à 858-4157

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	Yves	Jean	J.-C.	Jean	Yves	J.-C.			Marina
Guichet I		Linda		Ginette	Lisa				Louise
Guichet II					France				
Disc-Jockey		Denis L.	Denis L.	Denis T.	Michel	Marc			Denis T.
Garçons et filles de comptoir 1re	Madeleine	Pierre	Daniel	Denis	Jocelyn	Michel			Christ.
comptoir 2e		Alain	J.-Luc	Lise	Jean Roger Guyanne	Allen			
Serveurs(es) de tables	Monique L.	J.-C. Francine	Monique M.	Serge Carole	Andrée Brenda Louis	Hilaire Monique L.			Jacques